

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	59
PRESENTS	36
VOTANTS	37

DATE DE LA CONVOCATION

19 janvier 2022

OBJET

Délibération N°2022-10

DECLENCHEMENT

PHASES 5 A 11

MARCHE DE

MANDAT AVEC

LA SHEMA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères
de la Région de L'AIGLE

Séance du 26 janvier 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt six janvier à vingt heures, les membres du comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à Normandel sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

Titulaires : Mmes et Mrs FLEURIEL, RODRIGUEZ, NETZER, ROTH LE GENTIL, BEAUCHAMP, LELIEVRE, BOUILLAUT, JUSZEZAK, PREVOST, GOUEDARD, GALOT, PAUTHONNIER, ROBIN, GEGU, HEBERT, LANGEVIN, BRIANCEAU, GONDOUIN, GOUSSIN, VERHALLE, BOURCET, POUSSET, PETIT, POISSON, GANDAIS, DELARUE (pouvoir de M. PAULHIAC), BRUNET, PINART, CHAUVIN, GOALES, RAMMELAERE, COLLET, HARDUIN.

Suppléants : Mmes et Mrs FLAIRE, TAVERNIER, BIGNON, POUSSIN (sans droit de vote).

Membres consultatifs : Mmes BRARD, DJENNADI-MENEGHINI et Mr STORTI.

Etaient absents excusés : Mrs BOURGES, BITTARD, LELIEVRE, SAUNOIS, BERNARD, PAULHIAC, LE GLAUNEC

Également présents : M. ROUSSEAU (Directeur), M. DUTERTRE (Ambassadeur du tri) Mmes DELASALLE (Ambassadrice du tri), et MERCIER (Secrétaire).

Monsieur PREVOST Jean Pierre a été nommé secrétaire de séance.

Suite à l'avancée du projet de construction du bâtiment à usage de ressourcerie, il y a lieu de poursuivre avec la SHEMA et d'autoriser le Président à engager les phases 5 à 11.

- 5 – Assistance en matière d'assurance construction – 1 600 €
- 6 – Préparation du choix des entrepreneurs – 5 600 €
- 7 – Signature et Gestion des marchés de travaux – 28 800 €
- 8 – Gestion financière et comptable de l'opération – 3 200 €
- 9 – Gestion Administrative – 3 200 €
- 10 – Assistance pendant l'année de parfait achèvement – 3 200 €
- 11 – Assistance en cas de litige – 1 600 €

Après délibération, les membres du Comité Syndical à l'unanimité, donnent l'autorisation au Président de déclencher les phases 5 à 11 du marché de mandat avec la SHEMA.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Président,

Dominique NETZER.

